

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2005

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Jacques GUILLERMET, Maire.

CHARTE INTERCOMMUNALE :

Mr Le Maire ouvre la séance en accueillant Cécile de Montmorillon de la Communauté de Communes de BALBIGNY, venue présenter les avancées de la Charte Intercommunale dont le but est de définir à moyen terme (5 à 10 ans) les perspectives de développement économique, social, culturel et plus largement de l'aménagement du territoire (diagnostic, enjeux, priorités), de bâtir des programmes d'actions correspondants et de préciser les modalités de mise en œuvre de ces actions (moyens humains, techniques, financiers. Dans ce cadre, et afin d'anticiper les impacts de l'arrivée de l'A89, la Commune souhaite, (en concertation avec la COBY et la Commune de BALBIGNY), lancer une réflexion sur l'aménagement routier du secteur et que la Communauté de Communes conclue un Contrat Territorial de Développement avec le Conseil Général afin de porter les aménagements correspondants.

PLU :

Une réunion de travail est programmée fin décembre afin d'informer les élus de l'avancement du PLU qui devrait être validé au cours du premier semestre 2006.

REGLEMENT D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Le Conseil Municipal adopte le règlement d'assainissement collectif, considérant qu'il convient de préciser les modalités de raccordement des constructions au réseau d'assainissement collectif et de manière plus générale de mettre en place un règlement d'assainissement applicable sur l'ensemble de la Commune.

ZONE ARTISANALE :

Concernant l'aménagement de la zone artisanale de la Galonnière, le Conseil Municipal décide de confier les missions topographique, administrative, financière ainsi que la maîtrise d'œuvre au géomètre expert Michel PADEL et approuve le devis correspondant pour un montant de 5 071.04 euros.

ACHAT D'UNE PARCELLE :

Le Conseil municipal vote l'acquisition d'une bande de terrain supplémentaire de 2 m de large, à Mr Parois, afin d'élargir le chemin des écoliers qui permettra de relier le jardin de la Mairie jusqu'à l'école au prix de 1500 euros.

AJUSTEMENTS BUDGETAIRES :

Différents ajustements budgétaires sont votés en section investissement pour un montant de 29 540 euros correspondant à des virements de compte à compte, sans incidence sur la fiscalité.

Divers :

- Plusieurs devis sont présentés au conseil municipal concernant le projet de construction d'un hangar destiné à entreposer le matériel communal et associatif. Une décision définitive sera prise début 2006 pour inscription de la dépense au budget primitif.
- Le conseil municipal prend connaissance d'un courrier du conseil général informant des travaux d'élargissement du pont de Sugny sur le cd112 ,
- Refuse la demande de subvention pour 2 élèves fréquentant l'école de musique de Feurs (AMF), considérant que l'Ecole Intercommunale de Balbigny offre la même formation.